

<https://enseignants.se-unsas.org/Se-former-en-langues-vivantes-a-l-etranger-cet-ete-les-candidatures-c-est>



Se former en langues vivantes à l'étranger cet été : les candidatures, c'est maintenant !

- Je suis... - Prof de lycée - collège -
Date de mise en ligne : lundi 14 novembre 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Comme chaque année, France Éducation internationale (ex-CIEP) organise des formations en langues vivantes à l'étranger destinées aux professeurs français du 1er comme du 2nd degré.

Organisées pendant les congés d'été sur une période courte de deux semaines en moyenne, les stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel permettent d'enrichir sa pratique professionnelle. Ces formations se réalisent à l'étranger en fonction de la langue choisie : le Royaume-Uni et l'Irlande pour l'anglais, l'Espagne pour l'espagnol, le Maroc pour l'arabe et l'Allemagne pour l'allemand. Plusieurs stages peuvent être proposés pour un seul et même pays.

Pour les enseignants du secondaire, la formation est ouverte aux agrégés, aux certifiés et aux PLP qui enseignent la langue demandée mais aussi aux enseignants des disciplines non-linguistiques en sections européennes.

Pour les professeurs des écoles, le stage n'est possible que pour l'anglais et l'allemand.

Quand et comment candidater ?

L'inscription se fait en ligne entre le 17 octobre et le 16 janvier 2023 à minuit (heure de Paris).

Votre dossier est à télécharger sur <https://www3.ciep.fr/le/sl/inscriptions/>

Le dossier, une fois complété, doit être retourné par voie hiérarchique pour le 1er comme pour le 2nd degré.

En effet, les supérieurs hiérarchiques des agents émettent un avis avant que celui-ci ne soit transmis à la DSDEN pour les enseignants du 1er degré, au rectorat pour les enseignants du 2nd degré.

Et après....

Des commissions de sélection pour chaque langue représentée, présidées par les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale, du sport et de la recherche de la langue concernée et en présence des gestionnaires de France Éducation international, se réunissent courant mars. Les candidats retenus reçoivent ensuite l'information au mois d'avril.

Sur place, tout est pris en charge : des repas à l'hébergement. Seuls les billets de transport sont à la charge de l'agent.

Un contrôle de l'assiduité est effectué.

>> Plus d'informations : <https://www.france-education-international.fr/>